
Avis aux médias

Le 7 avril 2006

N° A/11

LE MINISTRE EMERSON COMMENTERA LA DÉCISION DU TRIBUNAL AMÉRICAIN DU COMMERCE INTERNATIONAL CONCERNANT L'AMENDEMENT BYRD

Le ministre du Commerce international et ministre de la Porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler, M. David L. Emerson, fera une brève déclaration et répondra aux questions des médias concernant la décision rendue aujourd'hui par le Tribunal américain du commerce international.

Le tribunal a jugé que le Service des douanes des États-Unis a violé la loi américaine en appliquant les dispositions de l'amendement Byrd pour distribuer aux entreprises américaines les droits de douane perçus sur des produits canadiens.

Événement : Point de presse
Date : Le vendredi 7 avril 2006
Heure : 16 h 30
Endroit : Foyer de la Chambre des communes
Colline du Parlement
Ottawa (Ontario)

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Jennifer Chiu
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Commerce international et ministre de la Porte d'entrée du
Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler
(613) 992-7332

Le Service des relations avec les médias
Commerce international Canada
(613) 995-1874
<http://www.international.gc.ca>

